

Ouverture de la séance à
10 h 00

Présents :

BACON Bernard
GOSSE Lionel
LEMOINE Christian
LOUBIER Nicolas
PASCAL Bernadette
PEPIN Jean-Claude
RICOU-LAFONT Corinne
SERODES Gilbert

Absents :

ARS Jonathan
MARTIN Hélène (excusée)
NAUTON Romain

Rédacteur :

LEMOINE Christian

Secrétaire de séance :

RICOU-LAFONT Corinne

Fin de séance :

12 h 15

Réunion du conseil municipal du 03/03/2018.

Table des matières

1	Ordre du jour	1
1.1	Amendes de police 2018.....	1
1.2	Taxe aménagement CCHA	1
1.3	Budget de l'eau	1
1.4	Budget principal de la commune.....	4
1.5	Subventions aux associations 2018.....	6
1.6	Compte-rendu contrats territoriaux	6
1.7	Accessibilité des ERP : document SOCOTEC	6
1.8	Tarifs de l'eau et de l'assainissement.....	6
2	Questions diverses.....	7

1 Ordre du jour

1.1 Amendes de police 2018

Utilisation des amendes de police (10 000 € maxi par opération, 30 000 € maxi par commune) : remblaiement fossés Verrières ? Panneaux personnalisés d'indications avec blason ou logo ComCom ? Signaler un virage dangereux à Verrières ? Choix à effectuer rapidement.

1.2 Taxe aménagement CCHA

Taxe locale d'aménagement actuellement à 1.50%, alignement sur CCHA/Auroux pour les constructions neuves : 2% du prix de la construction.

Décision : accord unanime.

1.3 Budget de l'eau

Fonctionnement - Dépenses

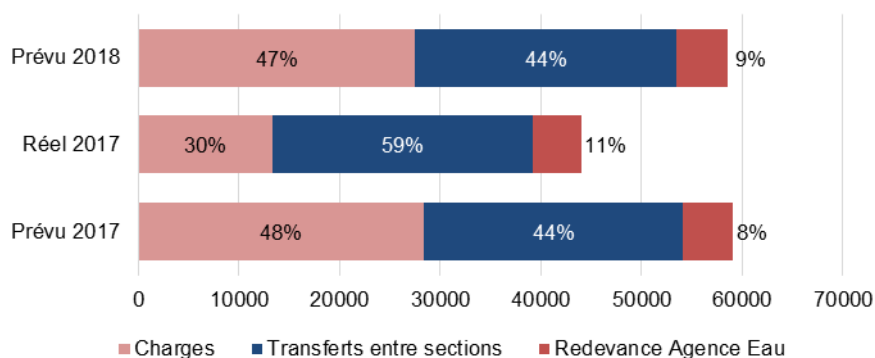
Elément	Prévu 2017	Réel 2017	Prévu 2018	P % 2017	R % 2017	P % 2018
Charges	28 346 €	13 375 €	27 524 €	48%	30%	47%
Transferts entre sections	25 818 €	25 818 €	26 000 €	44%	59%	44%
Redevance Agence Eau	4 950 €	4 894 €	5 000 €	8%	11%	9%
Totaux	59 114 €	44 087 €	58 524 €	100%	100%	100%

Fonctionnement - Recettes

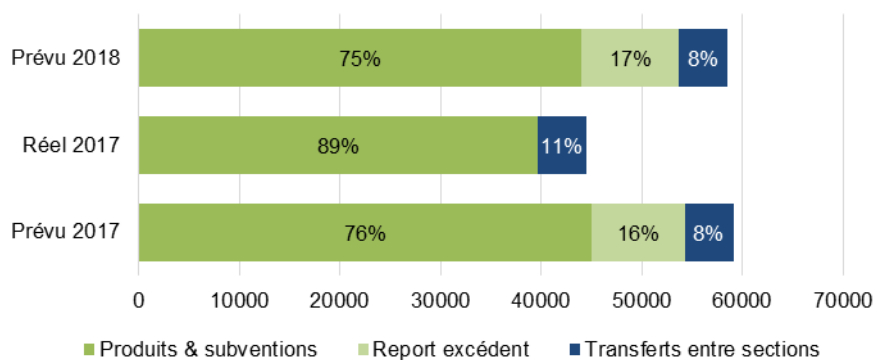
Elément	Prévu 2017	Réel 2017	Prévu 2018	P % 2017	R % 2017	P % 2018
Report excédent	9 352 €	0 €	9 724 €	16%	0 %	17%
Produits & subventions	45 000 €	39 697 €	44 000 €	76%	89%	75%
Transferts entre sections	4 762 €	4 762 €	4 800 €	8%	11%	8%
Totaux	59 114 €	44 459 €	58 524 €	100%	100%	100%

Excédent 2017 372,35 €

Fonctionnement - Dépenses



Fonctionnement - Recettes



Investissement - Dépenses

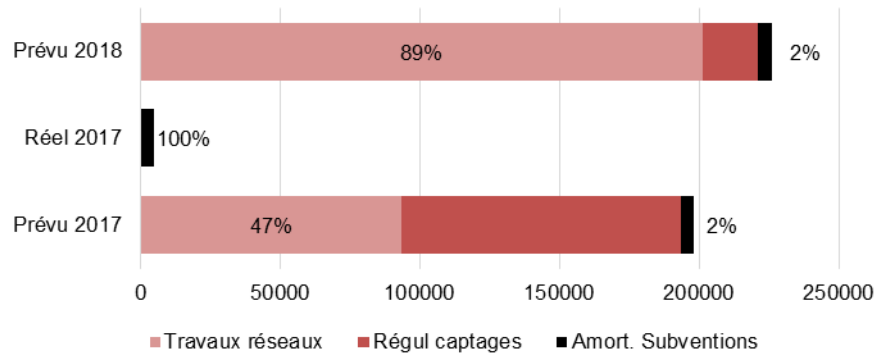
Elément	Prévu 2017	Réel 2017	Prévu 2018	P % 2017	R % 2017	P % 2018
Travaux réseaux	93 523 €	0 €	201 128 €	47%	0%	89%
Régl. captages	100 000 €	0 €	20 000 €	50%	0%	9%
Amort. Subventions	4 762 €	4 762 €	4 800 €	2%	100%	2%
Totaux	198 285 €	4 762 €	225 928 €	100%	100%	100%

Investissement - Recettes

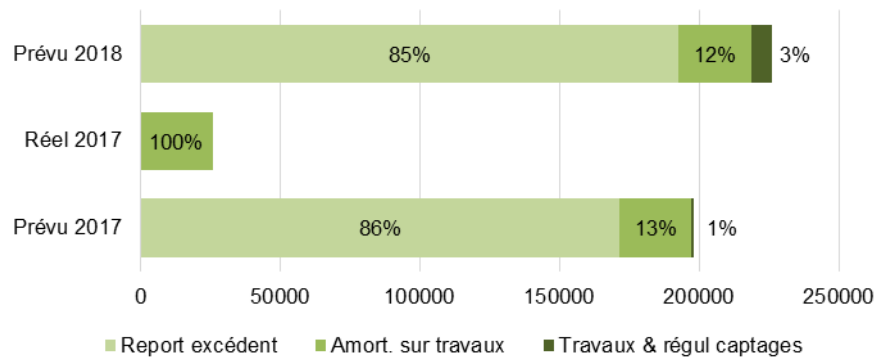
Elément	Prévu 2017	Réel 2017	Prévu 2018	P % 2017	R % 2017	P % 2018
Report excédent	171 467 €	0 €	192 523 €	86%	0%	85%
Amort. sur travaux	25 818 €	25 818 €	26 000 €	13%	100%	12%
Travaux & régl. captages	1 000 €	0 €	7 405 €	1%	0%	3%
Totaux	198 285 €	25 818 €	225 928 €	100%	100%	100%

Excédent 2017 **21 056,48 €**

Investissement - Dépenses



Investissement - Recettes



Régularisation captages d'eau : étude hydrologique déjà réalisée en 1985, avec des captages parfaitement réglementaires mais l'ARS ne veut pas en démordre : elle considère que les travaux n'ont pas été finalisés et que les documents officiels n'ont pas été obtenus, à l'époque, alors que les travaux nécessaires avaient été réalisés...

Dans ces conditions, les dépenses d'investissements 2017 ont été réduites au minimum, compte-tenu du coût de la régularisation administrative des captages.

Affectation de résultat

Le report de fonctionnement 2017 sur 2018 est de + 9 724 €. La section d'investissement étant excédentaire, il n'y aura pas d'affectation en investissement sur l'exercice 2018.

Décision : Accord unanime

Note : Une atténuation de produits permet de comptabiliser un remboursement, en enlevant tout ou partie d'un produit correspondant. Cela évite de créer une charge (dépense) non justifiable. Par exemple : la classe rembourse à des parents la participation à une sortie car l'enfant était malade ce jour-là.

1.4 Budget principal de la commune

Fonctionnement - Dépenses

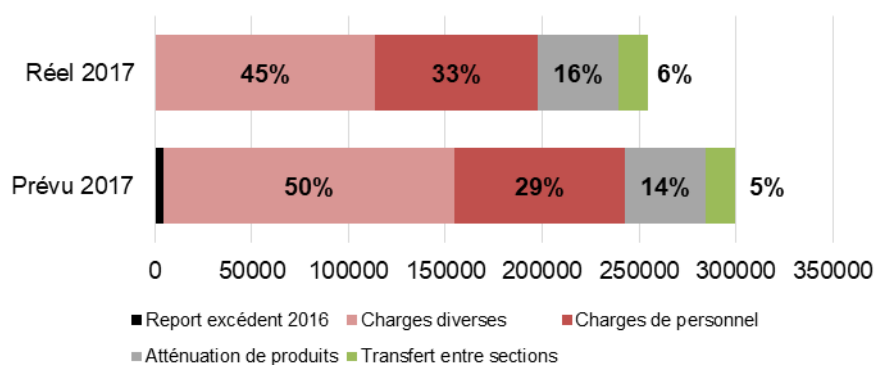
Élément	Prévu 2017	Réel 2017	P % 2017	R % 2017
Report excédent 2016	4 334 €	- €	1%	0%
Charges diverses	150 385 €	113 629 €	50%	45%
Charges de personnel	88 160 €	84 122 €	29%	33%
Transfert entre sections	15 507 €	15 507 €	5%	6%
Atténuation de produits	41 398 €	41 398 €	14%	16%
Totaux	299 784 €	254 656 €	100%	100%

Fonctionnement - Recettes

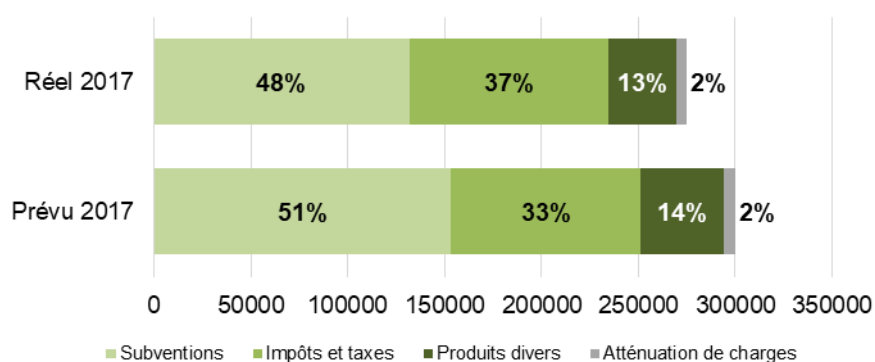
Élément	Prévu 2017	Réel 2017	P % 2017	R % 2017
Subventions	153 342 €	131 684 €	51%	48%
Impôts et taxes	98 042 €	103 077 €	33%	37%
Produits divers	42 900 €	34 588 €	14%	13%
Atténuation de charges	5 500 €	5 632 €	2%	2%
Totaux	299 784 €	274 981 €	100%	100%

Excédent 2017 **20 326 €**

Fonctionnement - Dépenses



Fonctionnement - Recettes



Investissement - Dépenses

Élément	Prévu 2017	Réel 2017	P % 2017	R % 2017
Travaux réseaux	102 007 €	20 997 €	58%	31%
Travaux voirie	36 400 €	36 393 €	21%	53%
Report déficit 2016	25 147 €	5 542 €	14%	8%

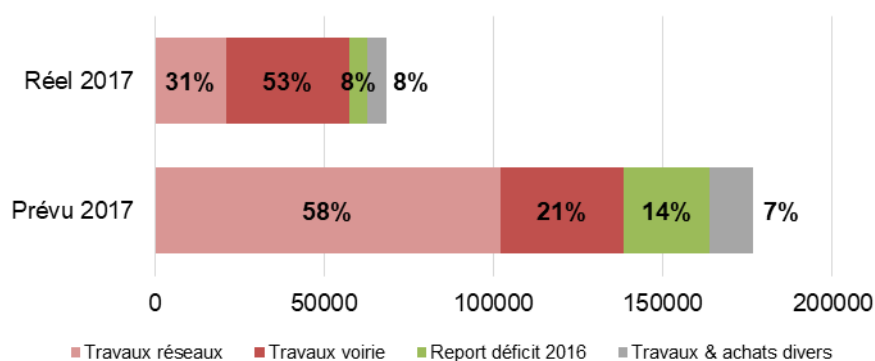
Elément	Prévu 2017	Réel 2017	P % 2017	R % 2017
Travaux & achats divers	13 020 €	5 457 €	7%	8%
Totaux	176 574 €	68 388 €	100%	100%

Investissement - Recettes

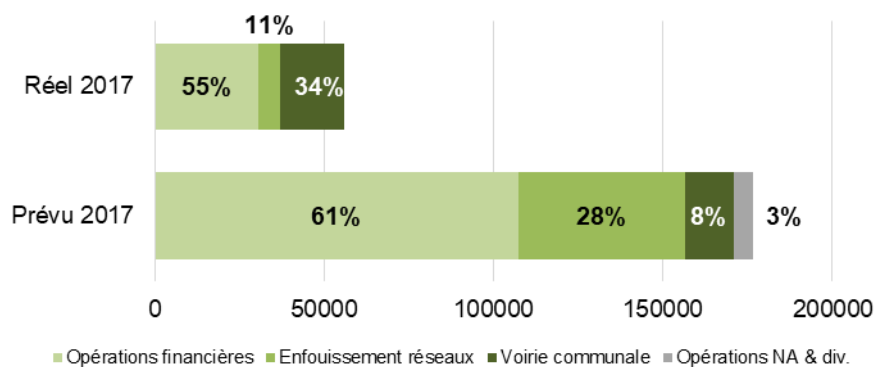
Elément	Prévu 2017	Réel 2017	P % 2017	R % 2017
Opérations financières	107 400 €	30 617 €	61%	55%
Enfouissement réseaux	48 945 €	6 300 €	28%	11%
Voirie communale	14 729 €	19 033 €	8%	34%
Opérations NA & div.	5 500 €	- €	3%	
Totaux	176 574 €	55 949 €	100%	100%

Déficit 2017 - 12 438,72 €

Investissement - Dépenses



Investissement - Recettes



Affectation des résultats 2017

En 2017, excédent de fonctionnement de +15 991.34 € et déficit d'investissement de -32 044.42 €. La section de fonctionnement étant positive, on affecte la totalité du montant en investissement pour combler une partie du déficit. Report sur 2018 : 0 € en fonctionnement et 16 053.08 € (+ 15 991.34 - 32 044.42) en investissement.

Décision : accord unanime

1.5 Subventions aux associations 2018

Ecoles	Nb élèves 2017	Subventions 2017	Nb élèves 2018	Demandés 2018	Accordée 2018
APPEL Ecole St Joseph (50 €)	8	400 €	6	300 €	300 €
Les petits loups (école publique Grandrieu, 50 €)	5	250 €	7	350 €	350 €
Collège La Présentation Saugues (50 €)	8	400 €			
La Présentation sortie scolaire	3	300 €	6	300 €	300 €
Judo Margeride Grandrieu		100 €		150 €	150 €
La Brette					
Asso Margeride Environnement		250 €			
Club Bel Air		250 €		250 €	250 €
Paroisse St Symphorien		300 €		300 €	300 €
Resto du cœur		150 €		150 €	150 €
Société de chasse		250 €		250 €	200 €
Foyer rural		500 €		500 €	500 €
Yoga Margeride		150 €		150 €	150 €
Les Gabalous					
Totaux		2 000 €		2 100 €	2 050 €

Demandes	Subventions 2017	Demandé 2018	Accordé 2018
Secours catholique			
FNACA			
AFSEP			
AFM Téléthon			
ALEPE			
Ligue contre le cancer			
ADAPEI			
Prévention routière 48			

1.6 Compte-rendu contrats territoriaux

St Symphorien : voirie communale 28,791 km, subvention obtenue : 28 545 €. Taux de subvention maxi des autres projets : enfouissement réseaux Verrières, Chams et Ancette : 40 % de subvention, assainissement eau de Chams : 10% de subvention, régularisation des captages : 20% de subvention, conversion de l'ancien presbytère en 3 logements : 6% de subvention, pour un total de subventions de 92 000 € environ.

1.7 Accessibilité des ERP : document SOCOTEC

Diagnostic SOCOTEC : main courante escalier et revêtement antidérapant des nez de marche, éclairage insuffisant dans l'escalier, sanitaires handicapés trop étroits, WC handicapés non conforme, pas de barre de soutien, acoustique des deux salles à modifier, emplacement de stationnement handicapé à matérialiser par peinture... Montant des travaux : 10 000 € environ.

1.8 Tarifs de l'eau et de l'assainissement

Taux de subventions pour la création de réseaux d'eau désormais dépendant du prix de vente du m³. Prix unitaire supérieur à 1.50 € HT pour la tranche 0-120 m³ : 50 % de subvention, entre 1 et 1.50 € HT du m³ = 30 % seulement. Travaux d'assainissement sur réseaux neufs : prix du m³ supérieur à 1 € HT, subventions à 50 %, prix du m³ entre 0.80 et 1.00 € HT, subventions à 30 %.

Dans le cas de travaux de rénovation, les subventions sont diminuées de 20 %. TVA eau : 5.5%, TVA assainissement : 10%.

Décision : Refus unanime d'augmenter les tarifs pour obtenir davantage d'hypothétiques subventions. Les tarifs restent donc inchangés par rapport à ceux définis en 2015.

Sujet	Abonnement	Tranche	PU m ³ HT	TVA
Eau	52 €	0 à 50 m ³	1.00 €	5.5%
		51 à 150 m ³	0.40 €	5.5%
		> 150 m ³	0.20 €	5.5%
Assainissement	28 €	0 à 50 m ³	0.62 €	10.0%
		> 50 m ³	0.45 €	10.0%

2 Questions diverses

Groupement de communes : après la fusion de St Bonnet et Laval-Atger, est envisagé la fusion de St Symphorien et de Chambon-le-Château. Objectifs : une commune à plus de 500 habitants (2^e population de la ComCom, après Langogne), et mutualiser les moyens (humains autant que matériels, de déneigement, particulièrement).